

DEMANDE DE DOCUMENTS

M. J. A. Jerome (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, l'avis de motion n° 78 convient au gouvernement.

Motion n° 78—**M. Skoberg:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport de l'enquête effectuée par la Commission canadienne des transports à la suite de l'accident survenu le 28 avril 1968 à la subdivision du Canadien National à Rivers, accident qui a causé la mort de trois employés lorsque le pont a cédé sous la locomotive.

(La motion est adoptée.)

M. Jerome: Les avis de motion n° 6, 45, 48, 98 et 131 sont acceptables par le gouvernement, sujet aux réserves ordinaires quant aux documents confidentiels et à l'auto-risation des autorités gouvernementales concernées.

M. l'Orateur: Sous réserve des restrictions et conditions énoncées par le secrétaire parlementaire, plaît-il à la Chambre que les motions n° 6, 45, 48, 98 et 131 soient censées avoir été adoptées?

Des voix: D'accord.

LES INDIGÈNES EMPLOYÉS DANS LES MINES DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST

Motion n° 6—**M. Howard:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de l'étude faite par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mentionnant le nombre d'indigènes employés dans les mines des Territoires du Nord-Ouest et auquel a fait allusion le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien dans son discours de Yellowknife le 10 novembre 1969.

(La motion est adoptée.)

LA CORRESPONDANCE ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES INDIGÈNES DE L'ÎLE BANKS AU SUJET DE L'EXPLORATION PÉTROLIÈRE

Motion n° 45—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toute la correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et la population indigène de l'Île Banks dans les Territoires du Nord-Ouest concernant l'exploration pétrolière.

(La motion est adoptée.)

LES RÈGLEMENTS VISANT L'UTILISATION DES TERRES DU NORD CANADIEN

Motion n° 48—**M. Orlikow:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de toutes les recommandations qu'a reçues le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien au sujet des nouveaux règlements visant l'utilisation des terres du Nord canadien.

(La motion est adoptée.)

LA CONFÉRENCE SUR LES COMMUNICATIONS DU NORD CANADIEN

Motion n° 98—**M. Macquarrie:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les discours, rapports et résolutions de la Conférence sur les communications du Nord canadien qui a eu lieu à Yellowknife (T. N.-O.), en septembre 1970.

(La motion est adoptée.)

[M. Jerome.]

LA FERMETURE DU BUREAU DES AFFAIRES DES ANCIENS COMBATTANTS À LONDRES

Motion n° 131—**M. Marshall:**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie de tous les mémoires, de toute la correspondance et autres documents occasionnés par la fermeture éventuelle du bureau du ministère des Affaires des anciens combattants à Londres.

(La motion est adoptée.)

M. Jerome: Votre Honneur aurait-il l'amabilité de mettre en délibération les avis de motions n° 2, 22, 24, 51, 60, 77 et 114 à 130 inclusivement?

LE RAPPORT DE LA MAISON BERGER, TISDALL, CLARK AND LESLEY LTD.

Motion n° 2—**M. Howard (Skeena):**

Qu'un ordre de la Chambre soit donné en vue de la production de copie du rapport sur l'attitude des Indiens, rapport qui s'appuie sur une visite, le 16 juillet 1969, à la réserve des six nations et qui a été présenté au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien par la maison *Berger, Tisdall, Clark and Lesley Ltd.*, et dont on fait mention à la page 6 du rapport trimestriel sur les relations publiques (juin, juillet et août 1969), de ladite maison.

M. Judd Buchanan (secrétaire parlementaire du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur l'Orateur, le député de Skeena a demandé ce rapport à la session précédente. On a répondu que l'auteur tenait expressément à préserver le caractère confidentiel de la lettre, le rapport ne pouvait être déposé. La position du gouvernement à ce sujet n'a pas changé depuis de façon à permettre le dépôt du document. Je demande donc au député de retirer sa motion.

M. Howard (Skeena): Le gouvernement a payé l'auteur du rapport pour un travail de relations publiques que lui a confié le ministre. Il faut mettre la question aux voix.

M. l'Orateur: La motion est-elle reportée à l'ordre du jour?

M. Howard (Skeena): Non.

M. l'Orateur: La Chambre est-elle prête à se prononcer? Si personne ne demande que la motion soit reportée à l'ordre du jour, je la mets aux voix.

L'hon. M. MacEachen: A reporter à l'ordre du jour.

M. l'Orateur: La motion est reportée à l'ordre du jour.

LE FINANCEMENT DES JEUX PANAMÉRICAINS DE WINNIPEG

Motion n° 22—**M. Orlikow:**

Qu'une humble adresse soit présentée à Son Excellence la priant de faire déposer à la Chambre copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et/ou tout ministre ou ministère, et la ville de Winnipeg, y compris le maire, le greffier et le trésorier de la ville, depuis le 1^{er} janvier 1968, au sujet du financement des jeux panaméricains, qui ont eu lieu à Winnipeg.

[Français]

M. Gaston Isabelle (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social):